

SYNTHESE

Diagnostic entre l'offre et la demande de pratique sportive en France

Etude réalisée par
Jean-Jacques GOUGUET
et Cyrille ROUGIER
.....
Contact : rougier@cdes.fr

Depuis plusieurs années, tous les experts constatent une mutation profonde dans la demande sociale de pratique sportive.

Cette demande se structure de plus en plus autour de la santé, du loisir, de la convivialité, de la nature, et non plus en priorité autour de la compétition.

D'autre part, l'offre de pratique est en train de se diversifier avec le développement d'un secteur marchand (salles privées, coaching...) aux côtés du secteur associatif.

Ce diagnostic du décalage entre l'offre et la demande de pratique présente non seulement une synthèse des différents travaux sur le sujet mais apporte également un contenu spécifique.

Elle propose en effet, à partir d'une approche quantitative, une typologie originale des pratiquants d'APS susceptible d'être transposée à l'avenir.

Elle développe également une démarche qualitative de l'offre de pratique à travers des entretiens menés auprès d'individus représentatifs de la diversité actuelle de l'offre.

Ce travail permet de dresser un diagnostic le plus précis possible du décalage entre la demande et l'offre de pratique sportive en France et propose des axes stratégiques de réflexion à destination des membres du CNS et de tous les acteurs du sport.

Pour établir ce diagnostic et proposer des pistes de réflexion, le Centre de droit et d'économie du sport (CDES) a développé deux types d'approches complémentaires :

une approche quantitative établissant une synthèse des études statistiques réalisées en France

une approche qualitative reposant sur l'information recueillie par entretiens approfondis auprès d'acteurs de l'offre de pratique

MUTATIONS

DÉCALAGES

LEVIER S

L'ampleur du champ

S'intéresser à la pratique sportive pose nécessairement la question de la définition de celle-ci. Plutôt que de proposer une définition des pratiques sportives qui prétendrait mettre fin à plusieurs décennies de débats scientifiques, nous avons cherché à définir une typologie des différents pratiquants sportifs tenant compte de l'hétérogénéité des pratiques.

Cette typologie constitue la première originalité de notre travail.

Il est en effet indispensable de **mettre au point une définition standardisée de la pratique sportive** dans la mesure où les études menées en France à ce jour n'utilisent pas la même définition. Dans ces conditions :

- Comment peut-on comparer les résultats ?
- Comment repérer des évolutions temporelles si la définition change d'une étude à l'autre ?

Trois critères ont été retenus pour cette typologie :

- le **volume d'activité** (déterminé à partir de la fréquence de la pratique),
- l'**orientation de la pratique** (tenant compte des motivations des pratiquants),
- son **intensité** (corollaire indirect des deux premiers critères).

L'ébauche d'une typologie

La prise en compte du volume d'activité et de l'orientation de la pratique permet de faire émerger quatre grands profils de pratiquants.

Compétiteurs

5,9 millions de personnes
12,5% des pratiquants

Les compétiteurs sont ceux qui cumulent un volume d'activité important (plus d'une fois par semaine) avec une recherche de performance. Il est possible de les assimiler à des pratiquants sportifs assidus et pour lesquels la compétition est prégnante.

Amateurs

28,1 millions de personnes
60% des pratiquants

Les amateurs sont ici entendus comme des pratiquants dont le volume d'activité est régulier (au moins une fois par semaine) et dont la pratique est avant tout orientée vers le loisir (ni utilitaire, ni performance). Ils peuvent donc avoir une pratique intensive (plus d'une fois par semaine), mais sans compétition ou à l'inverse participer à des compétitions, mais avec une intensité faible. Ils sont largement majoritaires.

Occasionnels

12,8 millions de personnes
27% des pratiquants

Les occasionnels concernent des personnes qui pratiquent peu et de façon irrégulière (moins d'une fois par semaine), voire exclusivement lors des vacances, en général dans une optique de loisirs.

Non-pratiquants

5,8 millions de personnes
11% de la population âgée de 15 ans et plus

Enfin, les non-pratiquants renvoient aux personnes ne déclarant aucune APS à l'année. Leur nombre est à peu près équivalent à celui des compétiteurs.

Cette typologie rend d'ores-et-déjà possibles plusieurs commentaires :

- Il y a tout d'abord la question de l'**homogénéité de chaque catégorie**. On comprend bien que les « amateurs » intensifs se rapprochent des « compétiteurs », que les « non pratiquants » peuvent inclure des « utilitaires » (marche, vélo, skate, etc.) qui les rapprochent des « amateurs », etc.
- Un autre enseignement de cette répartition est la **faiblesse des effectifs de la catégorie des compétiteurs** et donc du profil des pratiquants alliant pratique intense et compétition, alors même que l'offre de pratique a longtemps été pensée pour eux. Au contraire, **les amateurs apparaissent très largement majoritaires** et même les occasionnels sont, eux aussi, largement plus nombreux que les compétiteurs.
- Enfin, au-delà des questions d'intensité de la pratique et de son éventuelle dimension compétitive, il ressort également **une relative faiblesse de la pratique en club ou association** puisqu'elle ne concerne qu'environ 30 % des pratiquants. En effet, si les compétiteurs pratiquent à 75 % en clubs, les amateurs sont 71 % à pratiquer hors structure.
- Les politiques publiques sportives devront tenir compte de ce premier élément de cadrage.

Les mutations dans la demande sociale de pratique sportive

L'évolution de la demande sociale de pratique sportive se caractérise principalement par quatre tendances lourdes :

- une **massification**, que ce soit au niveau des licences que des déclarations de pratique,
- une **démocratisation** relative avec un accès élargi à la pratique mais qui reste soumis à l'influence de certaines variables socio-démographiques,
- une **diversification** avec une hétérogénéité très forte des activités et de la façon de les pratiquer,
- une **concentration** avec une demande fortement orientée vers des activités dont la pratique autonome est aisée.

Ces évolutions se retrouvent par ailleurs à la fois au niveau **des profils** de pratiquants et **des motifs** de la pratique.

MUTATIONS



Evolution des profils de pratiquants

L'analyse de l'évolution des profils de pratiquants souligne l'influence persistante d'un certain nombre de facteurs socio-démographiques dans le volume d'activités et le type de pratiques sportives.

Le genre et l'âge, éléments déterminant de la pratique

Il est observé à la fois un rapprochement des taux de déclaration de pratique (homme/femme) mais aussi le maintien d'un certain nombre de différences sur les modalités de la pratique (moins licenciée et en compétition pour les femmes).

L'âge continue par ailleurs de constituer un élément déterminant dans la pratique sportive, avec une activité qui décroît à mesure que l'âge augmente, même s'il faut souligner un allongement de la durée de la pratique.

Le niveau de diplôme et de revenus

Les niveaux de diplôme et de revenus demeurent des facteurs décisifs à la fois dans le volume de la pratique (plus ils sont élevés, plus l'activité est importante) mais aussi et surtout dans ses modalités (choix de l'activité, espaces de pratique, etc.). L'importance de ces deux facteurs a pour conséquence le maintien d'un certain nombre de différences selon les professions et catégories socio-professionnelles (PCS).

Le lieu de résidence influence les activités pratiquées

Le lieu de résidence demeure lui aussi un facteur influent sur la pratique sportive, puisque si les taux de pratique sont à peu près les mêmes en milieu urbain et rural, les activités sont bien souvent différentes, du fait de la nature des équipements mais aussi des caractéristiques socio-démographiques des populations de ces espaces.

Le maintien de l'influence de ces facteurs doit être pris en compte dans les différentes politiques sportives afin d'éviter l'écueil de penser que la massification de la pratique signifie sa démocratisation, mais aussi pour mieux cerner les enjeux à venir du développement du sport : la féminisation du sport, la place grandissante des seniors, l'accès de tous à la pratique, l'importance du sport scolaire, etc.

Evolution des motifs de la pratique

Autre dimension majeure de l'évolution de la demande sociale de pratique sportive, celle des motivations.

Depuis plusieurs décennies désormais, on constate une perte de vitesse des critères liés à la compétition et/ou à la performance, au profit d'autres motivations : la santé, la convivialité, le contact avec la nature, la dimension ludique, etc.

Cette tendance de fond ne signifie pas qu'elle touche l'ensemble des pratiquants de la même manière. Les études sur les pratiques culturelles et sportives montrent des différences de représentation de la pratique et donc des critères de motivation en fonction du milieu social. Toutefois, les évolutions constatées au niveau des profils de pratiquants (notamment avec la part grandissante des seniors) laissent à penser que cette orientation de la pratique vers des motivations autres que la seule compétition devrait se confirmer à l'avenir.

A partir de tous ces constats, de multiples questions politiques peuvent se poser :

- Faut-il enrayer la baisse du poids relatif des « compétiteurs » ?
- Faut-il diversifier la pratique des « amateurs » concentrée sur quelques sports (gymnastique, footing, randonnée, vélo) ?
- Comment inciter les « non pratiquants » à rejoindre les rangs du sport ?
- Comment attirer les « utilitaires » vers des pratiques sportives ?
- Comment améliorer l'accessibilité des publics défavorisés ?
- Comment répondre à la demande pour de nouvelles pratiques ?
- Comment prendre en compte les pratiques hors structure ?

D É C A L A G E S

Quels décalages entre l'offre et la demande ?

Les différentes évolutions de la demande sociale posent la question des capacités d'adaptation des acteurs de l'offre.

Cette adaptabilité renvoie dans un premier temps à l'hétérogénéité territoriale de l'offre de pratique sportive et il convient donc d'avoir à l'esprit les spécificités territoriales qui peuvent la caractériser.

Nous en avons relevé quatre principales :

- l'existence de **cultures sportives territoriales**,
- les différences entre **le rural et l'urbain**,
- l'influence du **niveau de développement économique** (régions en crise contre métropoles attractives),
- l'existence de **masses critiques**.

Il nous apparaît que toutes ces spécificités territoriales posent l'enjeu fondamental de l'intercommunalité sportive.



Les difficultés ressenties pour s'adapter

Un environnement en mutation

L'adaptation de l'offre de pratique aux évolutions de la demande s'inscrit dans un contexte délicat pour de nombreuses structures.

A la diversification de l'offre et l'augmentation de la concurrence s'ajoute en effet une évolution des politiques publiques à l'égard des structures associatives qui passe par une diminution des financements publics constituant de fait un réel danger pour nombre de structures.

Les leviers potentiels

La licence apparaît à beaucoup d'acteurs comme un élément central dans la réflexion sur l'adaptation de l'offre à la demande. Les questionnements à son sujet reposent sur deux thématiques principales : le type de licences proposées et leur montant.

De même, la question des **horaires et de l'accès aux équipements** revient avec insistance dans les débats pour souligner le déficit actuel de flexibilité pour les structures associatives.

La **formation** des encadrants constitue également un enjeu central afin d'adapter l'offre de pratique à la demande, que ce soit dans le contenu des formations, leur adaptation aux attentes des pratiquants ou leur reconnaissance par les différents acteurs.

Enfin, si le contexte de concurrence accrue et d'évolution de la demande incite à adopter différentes pratiques rompant avec le fonctionnement « traditionnel » des associations sportives pour s'orienter vers un modèle plus rationalisé, une telle évolution n'est pas sans poser de problème. Elle soulève la question de l'équilibre à trouver entre professionnalisation et bénévolat, ce dernier constituant bien souvent un élément essentiel du fonctionnement convivial et ouvert des structures sportives.

L'appréciation du décalage

Un constat partagé

La plupart des acteurs de l'offre interrogés s'accordent sur le fait que la problématique d'un décalage entre demande sociale de pratique sportive et offre de pratique est toujours d'actualité.

C'est le cas au sujet de l'ensemble des thématiques évoquées dans notre diagnostic concernant l'évolution de la demande : sur les profils de pratiquants, l'importance des variables socio-démographiques (genre, âge, milieux sociaux), les motivations ou encore les nouvelles pratiques et les pratiques hors structure.

Vers une diversification de l'offre

Toutefois, s'ils évoquent souvent le retard pris notamment par les fédérations sur l'évolution des pratiques, il ressort un relatif consensus également pour souligner une évolution positive ces dernières années.

- le développement de l'offre marchande a permis une diversification de l'offre, d'où une meilleure prise en compte de l'hétérogénéité de la demande.
- il y aurait eu une prise de conscience du monde fédéral qui aurait contribué à faire évoluer les pratiques des associations et des clubs.

Quels leviers de développement ?

Cette étude propose enfin des axes stratégiques de réflexion permettant aux membres du CNS d'organiser et de nourrir leurs futurs débats.

De façon générale, il nous semble que l'un des enjeux majeurs afin de réduire le décalage entre l'offre et la demande de pratique sportive sera d'**encourager et de fluidifier les formes de complémentarité entre les différents types d'offre.**

Compte-tenu des développements précédents, il nous apparaît que **cette complémentarité peut notamment être développée autour de deux thématiques : attractivité et territorialité.**

Nous avons cherché à repérer les principaux enjeux de demain pour assurer une meilleure adéquation entre demande et offre de pratique sportive.



POURQUOI CETTE ETUDE

Cette étude a été réalisée à la demande du Conseil National du Sport (CNS) afin d'établir un état des lieux de la pratique sportive en France le plus complet possible pour pouvoir ensuite en tirer des éléments de politique sportive.

LEVIERS

Le chemin de l'attractivité de la pratique

Il s'agit de savoir **comment améliorer l'attractivité des structures d'offre de pratiques.**

Cela ne se fera pas tout seul. Il faudra certainement

- revoir les finalités, les objectifs des différents prestataires en fonction de l'évolution de la demande sociale de pratique.
- repenser les moyens de développement des différents opérateurs : quelle place pour la communication, l'information, le commercial, etc. ?

Dans cette perspective, **il apparaît stérile d'opposer structures associatives et structures commerciales et de ne raisonner qu'en termes de concurrence entre ces deux secteurs.**

Bien au contraire, il sera certainement indispensable, à l'avenir, de penser leur complémentarité, y compris en lien avec l'offre publique.

Ces deux types de structures obéissent à des logiques différentes et s'adressent à des publics différents.

Les demandes à satisfaire sont donc de nature très différenciée et trois enjeux seront à approfondir : **diversification, complémentarité, équilibre.**



L'importance du territoire

Il n'est pas possible de penser l'adaptation de l'offre à l'évolution de la demande de pratique sportive sans la replacer dans son contexte territorial.

Il s'agit d'articuler l'offre de pratique à un projet territorial global.

C'est tout d'abord l'enjeu de la transversalité entre le sport et les autres secteurs concernés : éducation, santé, tourisme, justice, etc.

Il n'est pas efficace de continuer à juxtaposer, sur un territoire donné, des politiques verticales isolées les unes des autres. Au contraire, des coopérations, des synergies, sont à mettre en place.

Dans cette optique, la signature de nouveaux partenariats et l'émergence de nouvelles structures pourraient améliorer le financement de l'offre et permettre une diffusion plus large de la pratique sportive.

OBJECTIF

Dégager les principales caractéristiques de la demande et de l'offre de la pratique sportive pour vérifier s'il y a adéquation ou non entre les deux.

Retrouvez l'étude complète et ce document de synthèse sur le site : www.sports.gouv.fr



Etude financée par le ministère de la ville, de la jeunesse et des sports



Conseil National du Sport



Composé de 60 membres répartis en 5 collèges, le Conseil national du sport est l'instance de concertation sur la politique du sport qui regroupe l'Etat, les collectivités territoriales, le mouvement sportif, les acteurs économiques et sociaux de la branche sport et les principales institutions partenaires.

Créé en 2013, il s'est substitué à la Conférence nationale du sport. Il regroupe en son sein quatre commissions spécialisées : la commission du sport de haut niveau, la commission d'examen des règlements fédéraux relatifs aux équipements sportifs, la commission éthique et valeurs du sport et la commission égalité des territoires.

Placé auprès du ministre chargé des sports, il contribue au dialogue entre les acteurs du sport à travers notamment l'examen de toute question d'intérêt commun relative à la mise en œuvre de la politique du sport.

Il a aussi pour mission de produire des études ou rapports dans des domaines visant à favoriser la prise en compte du sport dans les politiques.

C'est dans ce cadre qu'il a diligenté ce diagnostic sur le décalage entre l'offre et la demande de pratique sportive en France afin d'éclairer les différents décideurs (publics, associatifs, économiques...) dans la définition et la mise en œuvre de leurs politiques.

CDES
Centre de Droit
et d'Economie du Sport

13, rue de Genève
87100 - Limoges (France)
Tél. : + 33 (0) 5 55 45 76 00
Fax : + 33 (0) 5 55 45 76 01
contact@cdes.fr

Une **étude** réalisée par le Centre de **Droit** et d'**Economie** du **Sport**
Des **experts** et des **formations** au service du **sport**

www.cdes.fr